



COMMUNIQUE PRESSE

THONON-LES-BAINS, 20 octobre 2022

Les Hôpitaux du Léman reçoivent une certification

« Qualité des soins confirmée »

par la Haute Autorité de Santé (HAS)

Il est rappelé que la procédure de certification permet de **mesurer la qualité et la sécurité des soins dispensés dans les établissements de santé** et d'impulser leur amélioration de manière globale. Cette procédure est réalisée en totale indépendance des instances internes des établissements publics et privés par des « experts-visiteurs » de la Haute Autorité de Santé » (HAS).

Le 20 septembre dernier et après une semaine de visite s'étant déroulée au printemps 2022, la commission de certification de la HAS a décidé que les Hôpitaux du Léman étaient certifiés avec la mention « **Qualité des soins confirmée** ».

Globalement, l'établissement a atteint un taux de **93.72 % de satisfaction aux attentes du référentiel**. Lors de la visite de certification, les experts ont notamment apprécié la personnalisation des prises en charge, la bienveillance des professionnels, l'existence de projets de soins et des orientations stratégiques déclinées en lien avec le Groupement Hospitalier de Territoire Léman Mont-Blanc.

La HAS souligne notamment dans le chapitre 1 « le patient » du rapport de certification que « *toutes les dispositions sont prises pour assurer l'information du patient en amont et pendant l'hospitalisation* » et que « *l'intimité, la dignité et la confidentialité sont respectées dans les pratiques et dans la majorité des services* ». Concernant les équipes de soins, la Haute Autorité de Santé précise dans le chapitre 2 « les équipes de soins » que « *la prise en charge du patient repose sur la personnalisation des soins, sur une forte implication des professionnels et sur la coordination* ».





Cette décision très positive met en lumière l'engagement et l'implication de tous les professionnels de l'établissement. Elle est le **reflet du travail individuel de tous les agents des Hôpitaux du Léman mais également et surtout, le fruit d'un travail collectif au bénéfice des patients.**



Pour autant, les Hôpitaux du Léman se doivent encore de renforcer certaines actions sur les points de fragilité repérés au sein du rapport (remise systématique au patient de sa lettre de liaison à la sortie, sécurisation renforcée du stockage des médicaments, exigüité de certains locaux ou encore évaluation des pratiques professionnelles à décliner dans l'ensemble des secteurs de soin).

Enfin, le rapport souligne l'importance et la qualité du maillage territorial privilégiant la coopération entre réseaux de soins et médecins de ville notamment à travers les orientations stratégiques déclinées dans le cadre du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Léman-Mont-Blanc.

Vous pouvez retrouver le rapport complet sur le site internet de l'Haute Autorité de Santé ou sur le site dédié QUALISCOPE =

[Haute Autorité de Santé - QualiScope - Qualité des hôpitaux et des cliniques \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr)